

IV. — LECTURES.

1. **ÉLOGE** de **M. Émile Hayoît de Termicourt**, Membre de l'Académie; par **M. X. FRANCOTTE**, Membre titulaire.

Ce qui caractérise la vie de M. Émile Hayoît de Termicourt, que j'ai mission de retracer devant vous, c'est une constance indéfectible et une imposante unité. Elle pourrait se résumer en trois mots : *Qualis ab incepto*. Elle a été vouée tout entière aux rudes et nobles labeurs de la pratique médicale, à l'étude, à l'enseignement universitaire; elle s'est poursuivie dans la fidélité aux mêmes principes; elle s'est écoulée dans l'honneur et dans la dignité.

Notre regretté Collègue naquit à Quiévrain, le 6 juillet 1832.

Dès ses premières études au collège de Binche d'abord, puis au petit séminaire de Bonne-Espérance, s'affirmèrent en lui une vive énergie et une intelligence supérieure. Aussi les succès ne lui manquèrent-ils pas. Non moins brillants furent ceux qui couronnèrent ses études médicales à l'Université de Louvain. En 1856, le jury lui décernait par acclamation le diplôme de docteur, et ses maîtres, par l'organe de Michaux dont il avait été l'interne, lui laissaient pressentir qu'un jour il rentrerait à l'*Alma Mater* pour y enseigner à son tour.

En attendant, après avoir visité les cliniques de l'étranger, il aborde vaillamment l'exercice de sa profession dans ses conditions les plus pénibles, les plus ardues. Il s'installe dans une localité industrielle de sa province natale, à Saint-Ghislain, dans un de ces milieux où il s'agit de toujours rester sous les armes; où il faut parer à toutes les nécessités de la clientèle, pratiquer indistinctement toutes les branches de l'art de guérir, la chirurgie aussi bien que la médecine interne, aussi bien que l'obstétrique, où l'on ne peut guère compter que sur soi-même et où l'on ne doit pas reculer devant les initiatives et les responsabilités.

En 1866, il se trouve en face de l'épidémie de choléra : son courage et son dévouement lui méritent la croix civique.

Il était là à bonne école pour se préparer à l'enseignement qui allait lui être attribué : il amassait des trésors d'expérience, il accumulait des observations personnelles, il se familiarisait avec les réalités cliniques, il soumettait ses connaissances théoriques à l'épreuve de la pratique.

En 1868, un de ses anciens maîtres, le professeur François, était emporté d'une façon inattendue. Les autorités académiques portèrent aussitôt leur choix sur M. Hayoit et lui offrirent la succession du titulaire défunt, avec rang de professeur ordinaire.

La tâche était lourde ; elle comportait, outre la médecine légale, la pathologie et la thérapeutique médicales, cette matière si vaste, si mobile, si diverse. Notre Collègue réussit à surmonter toutes les difficultés et à s'élever à la hauteur de la situation. Son enseignement, tout de clarté et de précision, portait la marque d'un esprit éminemment pratique. Il en a lui-même indiqué les idées directrices, lors de la manifestation dont il fut l'objet, en 1880, de la part de ses élèves. « Je me suis attaché, disait-il, à concilier les droits de la science avec les intérêts de la médecine pratique. Je me suis souvenu que si nous avons le devoir d'exposer à nos élèves la science dans tous ses détails, nous avons la mission de former des praticiens instruits, dignes de la confiance du pays. C'est dans ce but que j'ai cherché à les diriger dans les voies de la pathologie en les prémunissant contre les exagérations des esprits systématiques. »

Ennemi des pures hypothèses, des vaines spéculations, étranger à tout parti pris d'école, il fait appel à l'observation, à l'expérience. « C'est par l'expérience, disait-il encore, que se consacrent toutes les idées justes et les découvertes de notre temps, et c'est de l'expérience que naît la thérapeutique. »

Mais l'empirisme dont il se réclame, ce n'est pas l'empirisme grossier, c'est celui qui, se fondant sur l'observation des faits et s'aidant des lumières de l'anatomie, de la physiologie, des sciences naturelles, s'efforce de dégager les lois, d'élucider les phénomènes morbides, de prévoir et d'interpréter les influences curatives.

Ses élèves apprécièrent de suite la haute valeur de ses leçons et ils étaient sensibles à sa constante sollicitude, à sa paternelle bonté à leur égard. En 1880, ils saisirent avec empressement

l'occasion de la remise de son portrait lithographié pour lui manifester leurs sentiments de respect, d'admiration et de gratitude.

Ces sentiments, notre Président, M. Moeller, interprète des anciens élèves, les exprima en termes excellents : « Je me rappelle encore, lui disait-il, comme si c'était d'hier, l'impression que nous firent vos premières leçons sur les maladies du cœur. La clarté et la netteté de votre exposition, la méthode saine et rigoureuse de votre enseignement, l'élégante concision du style, tout nous ravit et nous prouva que le choix des Évêques avait été heureux et que François était dignement remplacé. »

Un mémoire important lui ouvrit, en 1876, les portes de l'Académie. Il avait pour objet la *Pathogénie de l'encéphalopathie albuminurique*.

L'auteur entend par là les symptômes nerveux, céphalalgie, convulsions, coma, plus rarement délire, etc., qui surviennent dans le cours de l'albuminurie, à l'exclusion des complications possibles de méningite, d'hémorragie, etc. Ces symptômes sont plus communément appelés urémiques. Mais il écarte cette désignation qui préjuge, dans une certaine mesure, leur genèse et leur nature.

Ayant nettement délimité la matière de son étude, il entreprend l'exposé des nombreuses théories qui encombraient à cette époque le terrain de la pathologie. Il les range en trois groupes.

Le premier est celui des théories chimiques ou humorales : théorie de Wilson et de Piorry qui incrimine la rétention et l'accumulation de l'urée dans le sang ; théorie de l'ammoniémie de Frerichs, avec ses variantes proposées par Treitz, d'une part, par Feltz et Ritter, de l'autre ; théorie de Bence-Jones accusant l'acide oxalique ; théorie de Tudichum qui vise l'urochrome ; théorie de Claude Bernard qui rattache les accidents aux produits de la fonte putride des reins ; théories de la créatinémie de Schottin, qui les impute aux matières extractives et plus particulièrement à la créatine.

Dans le second groupe, l'auteur étudie les théories mécaniques ou physiques, c'est-à-dire celles qui attribuent les phénomènes morbides à des troubles de circulation des centres nerveux, à des lésions plus ou moins marquées de ces organes : il s'attache particulièrement à l'examen et à la discussion de la théorie de

l'hydropisie cérébrale à laquelle Traube avait attaché l'autorité de son grand nom.

Le troisième groupe est formé par les théories mixtes qui invoquent à la fois la dyscrasie sanguine et les troubles circulatoires : telle la théorie de Sée, d'après laquelle l'altération du sang ne serait qu'une cause prédisposante créant l'imminence morbide. La cause efficiente résiderait dans l'ischémie cérébrale spastique ; telle encore la doctrine de Lecorché, qui admet à la fois une nutrition vicieuse des centres nerveux par les produits retenus dans le sang et des troubles accidentels de nature congestive.

M. Hayoit discute toutes ces théories avec une remarquable sagacité, avec un sens critique très sûr, avec une connaissance étendue et approfondie des travaux si copieux relatifs à la matière.

Il s'applique alors à formuler son opinion personnelle et en arrive à conclure que le processus de l'encéphalopathie est double.

Dans le plus grand nombre de cas, les accidents cérébraux sont dus à l'hydrocéphalie (hydropisie sous-arachnoïdienne ou ventriculaire, œdème cérébral) ; dans les autres, ils résultent de l'intoxication urémique du sang et de l'action de ce sang sur les centres nerveux.

Sans doute, les recherches ultérieures ont singulièrement réduit le rôle que notre Collègue attribuait à l'hydropisie : elles ne permettent pas de le nier complètement. Mais ce qu'elles confirment de tous points, ce sont les vues que M. Hayoit exprimait sur la nature de l'auto-intoxication qui intervient dans l'espèce.

Il remarquait très judicieusement que lorsque la sécrétion urinaire vient à être supprimée, soit par des causes pathologiques, soit par la néphrotomie, ce n'est pas un seul des éléments constituants de l'urine qui est retenu dans le sang, mais tous les principes excrémentitiels qui devraient être éliminés par ce liquide. « Il est plus rationnel, disait-il, d'admettre avec M. Rommelaere que c'est à la surcharge du sang par l'ensemble des principes excrémentitiels et aux troubles consécutifs des éléments nerveux plutôt qu'à l'excès de tel ou tel principe dans le sang qu'il faut attribuer les accidents urémiques. »

Cette manière de voir est celle qui tend à prévaloir aujourd'hui :

Bouchard, dont on connaît les nombreuses et importantes recherches en la matière, reproduit en somme la conclusion de MM. Rommelaere et Hayoit relative à la nature des altérations du sang quand il dit : « L'urémie est pour moi l'intoxication par tous les poisons qui, normalement introduits ou formés dans l'organisme, auraient dû s'éliminer par la voie rénale, et en sont empêchés par l'imperméabilité des reins. »

Un autre travail, présenté par notre Collègue en 1883, traitait des *Accidents céphaliques symptomatiques de la dyspepsie*.

C'est une étude consciencieuse, imprégnée du meilleur esprit clinique, d'un grand intérêt pratique, sur les symptômes cérébraux, en particulier les vertiges et la céphalalgie survenant dans le cours des affections gastro-intestinales. S'appuyant sur un bon nombre d'observations personnelles, M. Hayoit montre que le vertige et la céphalalgie dyspeptiques, souvent associés, peuvent se présenter isolément, que parfois ces symptômes sont tout à fait prédominants, tandis que les troubles gastro-intestinaux sont si peu marqués qu'ils pourraient passer inaperçus. Il indique les caractères au moyen desquels il est possible de déceler leur réelle origine, d'établir leur véritable signification.

Il reconnaît que toute dyspepsie, quelle que soit sa cause, peut s'accompagner de ces symptômes; mais on les rencontre surtout dans la dyspepsie atonique et particulièrement dans la dyspepsie acide avec surabondance ou présence habituelle d'acides dans l'estomac.

Il les rattache à une action réflexe aboutissant à l'ischémie cérébrale. Le traitement qu'il préconise est celui de Trousseau, consistant dans l'emploi des alcalins et des amers; ses observations fournissent de nouveaux témoignages en faveur de l'efficacité de ce traitement.

Élevé en 1884 au rang de Membre titulaire, M. Hayoit prit part, en 1893, à la discussion sur le traitement de la tuberculose introduite par un mémoire de M. Crocq sur le nitrate d'argent comme moyen curatif de la tuberculose et par une communication de M. Moeller. D'une façon rapide, mais complète, il passe en revue tous les agents thérapeutiques en usage, les apprécie avec cette mesure et cet éclectisme qui sont la marque de son esprit, et il fait part des résultats de son expérience personnelle.

Il intervient la même année dans une discussion sur le choléra; il cite quelques faits qui lui semblent démontrer la valeur prophylactique du cuivre.

Il faut mentionner encore divers rapports sur des travaux soumis à la Compagnie, une notice sur la vie et les travaux d'un de ses Collègues à l'Université de Louvain, le professeur Hahn, le compte rendu des travaux de la 2^e Section exécuté en collaboration avec M. Moeller et présenté, en 1891, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie de médecine, et, enfin, ses cours de pathologie médicale et de médecine légale en autographie.

Les suffrages de l'Académie le portèrent à la vice-présidence pour les années 1898 et 1899; il fut appelé à la présidence en 1902. On n'a pas oublié avec quelle courtoisie parfaite et quelle exquise urbanité il a rempli les devoirs de cette haute charge.

S'il était vrai que l'envie ne s'exerce nulle part avec plus d'intensité qu'au sein de la corporation médicale, notre Collègue eût été bien exposé à en subir les atteintes. Il avait une situation sans égale; il s'était formé une vaste clientèle; il était appelé en consultation dans toutes les parties du pays et jusque par delà les frontières: il jouissait de la confiance des plus grandes familles. Mais il désarma l'envie par le prestige de son autorité et de son expérience, par l'inaltérable correction de ses procédés, par sa courtoisie, par sa loyauté et sa probité professionnelles.

Peu de temps avant sa mort, en juillet 1906, il eut la joie de recevoir des témoignages éclatants de la sympathie et du respect dont l'entouraient ses Confrères.

Un groupe important de médecins se réunirent en une manifestation vraiment cordiale, mais qu'il avait voulue tout intime, pour célébrer son cinquantenaire de pratique médicale.

Tout absorbé qu'il fût par son enseignement et par l'exercice de sa profession, M. Hayoit ne refusa pas aux intérêts de la santé publique le concours de son savoir et de son expérience.

Successeur du professeur Craninx à la Commission médicale du Brabant, il fut appelé à la présidence de celle de Louvain lors de la réorganisation des Commissions médicales.

Un de ses collaborateurs, le docteur De Rode, a rendu un juste hommage à ses mérites éminents. « Pendant plus de dix ans que nous avons travaillé à ses côtés, disait M. De Rode, nous l'avons

vu se consacrer à sa mission avec un zèle infatigable, une patience que rien ne pouvait rebuter.

» Avec quel tact il aplanissait les différends professionnels, parfois très délicats, qu'il était appelé à juger ! Avec quelle fermeté il savait, quand la salubrité publique l'exigeait, imposer les sacrifices indispensables et les mesures nécessaires !

» Auprès de lui, tout paraissait facile. Nous nous sommes émerveillés souvent de la promptitude avec laquelle nous le voyions résoudre les questions les plus complexes soumises à son examen, indiquer en quelques mots la mesure à prendre, trancher le différend le plus épineux.

» Quand il présidait quelqueune de nos séances, nous ne pouvions nous défendre d'admirer sa haute impartialité, la vivacité de sa dialectique, la précision de ses avis.

» Et quelle sûreté dans la direction des débats ! Comme il savait, avec sa bonhomie un peu railleuse, arrêter les discussions stériles, calmer les impatiences, faire entendre toujours la voix de l'expérience et de la raison ! »

Pour suffire à de tels travaux et supporter le poids d'une activité aussi soutenue, M. Hayoit était doué d'une santé de fer : sa robuste constitution semblait défier la vieillesse. Pourtant dans les dernières années, sa démarche s'alourdit peu à peu et sa haute stature commença à fléchir ; son énergie ne baissait pas encore. Ce n'est que quelques mois avant sa mort qu'il se décida, l'amertume au cœur, les yeux pleins de larmes, à demander à être déchargé de l'enseignement de la pathologie interne. Pour ne pas rompre d'un coup les liens qui l'unissaient à cette Université où il professait depuis plus de trente-cinq ans, il obtint de continuer une année encore le cours de médecine légale. Hélas ! il n'en eut plus le temps.

On rapporte que notre Collègue avait souvent exprimé le sentiment que la mort par pneumonie était parmi les plus douces ; il considérait même comme des privilégiés de la Providence ceux qui succombent à cette affection.

Ce fut une pneumonie qui le terrassa et qui l'emporta le 16 décembre 1906. Ses dernières heures se passèrent dans la sérénité et dans les hautes espérances que lui donnait sa foi chrétienne. « Je meurs en paix, disait-il au prêtre qui l'assistait ; j'ai toujours rempli mon devoir ; ma carrière a été belle ; une com-

pagne dévouée m'a prodigué son affection; mes enfants sont heureux; j'ai terminé ma tâche. »

Ne sont-ce point de telles morts que le poète avait en vue quand il retrace, dans ces vers si connus, les derniers moments du sage :

Approche-t-il du but? Quitte-t-il ce séjour?

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Certes, M. Hayoit avait bien le droit de jeter un regard de complaisance et de fierté sur sa longue et brillante carrière. Il pouvait se féliciter et bénir le Ciel des fruits que ses travaux avaient portés, des satisfactions et des joies que la vie lui avait ménagées.

Il fut un noble et vaillant serviteur de l'humanité : il laisse un nom environné de reconnaissance et de vénération. Sa mémoire ne périra point. (*Applaudissements.*)